

La démarche des PPDR en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation : quels objectifs et quels résultats ?

LAIB Siham :doctorante 3^{eme} année « économie des services et développement des territoires » université de Jijel

Résumé :

Pendant longtemps, et partout dans le monde, les territoires ruraux étaient gérés avec des méthodes caractérisées par la centralisation, ce qui a conduit à une marginalisation et à un développement limité des territoires. Avec l'avènement de l'approche participative, nous assistons à une véritable métamorphose des territoires. Cette démocratie participative a réservé une place importante aux acteurs locaux dans le développement de leur territoire où la démarche devient ascendante. L'Algérie qui n'est pas en reste, a décidé dans les années 2000, de mettre en place une politique de renouveau rural basée sur la participation des acteurs locaux avec un développement multisectoriel des zones rurales à travers Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDR), l'un des instruments opérationnels privilégiés de la politique de renouveau rural.

Dans ce travail nous avons opté en premier lieu pour la présentation du cadre théorique du PPDR afin de comprendre et de cerner les notions qui caractérisent ce dernier. En deuxième lieu, nous avons essayé d'analyser l'état de mise en œuvre des PPDR en Algérie de la phase expérimentale à la phase de généralisation et les résultats réalisés.

Mots clés : développement rural, PPDR, territoire rural, politique de renouveau rural.

ملخص:

منذ زمن بعيد وعبر مختلف العالم، كانت الأقاليم الريفية تدير بطريقة مركزية مما نتج عنه تنمية محدودة وتهميش لهته الأقاليم، ومع ظهور المقاربة المشاركة شاهدها تحولاً معتبراً للأقاليم، هذه المقاربة تعتمد على إعطاء الفاعلين المحليين مكانة هامة في تنمية أقاليمهم أي أصبحت المقاربة تصاعديّة، فاقتراحات التنمية تأتي من الأسفل إلى الأعلى. الجزائر والتي ليست بمعزل عن باقي الدول، قررت في مطلع الألفينات وضع سياسة تجديد ريفي تعتمد على مشاركة الفاعلين المحليين في تحقيق تنمية متعددة القطاعات في المناطق الريفية وهذا من خلال اعتماد المشروع الجوّاري للتنمية الريفية المدمجة.

من خلال هذا العمل سنحاول كخطوة أولى تقديم الإطار النظري ومختلف المفاهيم المتعلقة بالمشروع الجوّاري للتنمية الريفية المدمجة، ثم سنعالج واقع تطبيق وانجاز هته المشاريع في الجزائر منذ المرحلة التجريبية إلى مرحلة التعميم ومختلف النتائج التي حققتها.

الكلمات المفتاحية: التنمية الريفية، المشروع الجوّاري، الأقاليم الريفية، سياسة التجديد الريفية.

Summary:

For a long time, and around the world, rural areas were managed with methods characterized by centralization, which has led to marginalization and limited territorial development. With the advent of the participatory approach, we are witnessing a metamorphosis territories. This participatory democracy has reserved an important local actors in the development of their territory to the process, became ascendant . Algeria, which is not to be outdone, decided in the 2000s to establish a rural renewal policy based on the participation of local actors with a multisectoral rural development through Project Proximity Rural Development integrated (PPDR) , one of the preferred operational instruments of rural renewal policy .

In this work we opted first to present the theoretical framework of PPDR to understand and identify the concepts that it knows . Second, we tried to analyze the state of implementation of PPDR the experimental phase to the phase of generalization and the results achieved.

Introduction :

On assiste actuellement à un changement profond de la conception du développement rural en Algérie, amorcé depuis la fin de l'année 2002, avec l'initiation d'une nouvelle politique de développement rural, ambitieuse en termes d'objectifs qu'elle poursuit et innovante en matière de démarches et d'outils de mise en œuvre qu'elle adopte.

Cette nouvelle politique, ambitionne globalement la revitalisation des espaces ruraux et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, à travers la promotion des activités économiques créatrices de revenu et d'emploi, tout en veillant à respecter et préserver l'équilibre des écosystèmes naturels.

La démarche opérationnelle qu'elle préconise, et qui est contenue dans sa stratégie de mise en œuvre (Stratégie Nationale de Développement Rural Durable –SNDRD, élaborée en juillet 2004), vise la mise en place des processus de développement rural décentralisés, susceptibles d'améliorer la gouvernance locale et de redynamiser, par voie de conséquence, les espaces ruraux. Elle met en place, également, un certain nombre d'outils et de mécanismes organisationnels, budgétaires, législatifs et réglementaires, etc.

Le principal dispositif et outil d'intervention, à travers lequel sont exécutées les mesures et les actions de cette politique de développement rural, est « Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré » (PPDR).

Les PPDR sont des projets intégrés, multisectoriels, ayant l'objectif de stabiliser les communautés rurales et favoriser le retour de celles qui ont quitté leurs territoires, à travers la consolidation des activités économiques des ruraux, la promotion de nouvelles activités et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

Nous allons consacrer ce document à l'examen de la situation de mise en œuvre de la démarche des PPDR en milieu rural, depuis 2003 jusqu'à la fin de mois de Septembre 2013.

I- Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDR) :

Après avoir été mise en œuvre à titre pilote et expérimental entre 2003 et 2006, la démarche PPDR a été substituée par celle des PPDR et ce, dans le cadre de la Politique de Renouveau Rural.

Le PPDR est une démarche méthodologique de développement rural héritée de celle du PPDR. Le passage du PPDR au PPDR s'est effectué dans l'objectif de souligner le caractère intégré et multisectoriel des projets de proximité. En effet, cette nouvelle démarche (PPDR) a été conçue par les services du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans le but de faire fédérer d'avantage, au sein du même territoire rural, les acteurs, les connaissances et les financements. Ceci, dans le but de pallier aux insuffisances constatées lors de la phase expérimentale (2003 – 2006), en matière de travail en commun et de coordination entre les acteurs de développement des différents secteurs.

Le PPDR est l'instrument de base à travers lequel les pouvoirs publics visent l'accompagnement des populations rurales, notamment dans les zones éparses et isolées, pour mettre en valeur l'ensemble des atouts que présentent leurs territoires, en vue de promouvoir leurs activités économiques, et donc améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie (MDDR, 2003).

Il constitue le principal dispositif sur lequel se fonde la stratégie de développement rural durable, il est à la fois une démarche méthodologique et un outil opérationnel pour la concrétisation des principes de participation, de proximité, de décentralisation et de l'intégration multisectorielle (Omar BESSAOUD, 2011).

Autrement dit, le PPDR est un outil pratique qui permet de créer les conditions de synergie de l'ensemble des :

- ressources et patrimoines d'un espace rural (capital naturel, humain, social, etc.) ;

La démarche des PPDR en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation

- fonds publics, privés et les budgets d'équipement décentralisés ;
- dispositifs de soutien et les différents programmes d'actions sectoriels et locaux ;
- acteurs concernés par le développement des zones rurales, en coordonnant leurs interventions sur le même espace.

A travers le dispositif du PPDR, la politique de renouveau rural ambitionne les objectifs suivants (MADR, 2010) :

- Revitalisation des zones rurales et en particulier les plus défavorisées d'entre elles.
- Consolidation des activités économiques des communautés rurales concernées.
- Promotion de nouvelles activités.
- Promotion de la gestion durable des ressources naturelles.
- Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ces PPDR est envisagée dans le cadre d'une démarche participative originale et novatrice, favorisant un encadrement de proximité des populations rurales, qui permet l'identification des actions de développement à entreprendre, l'intégration des potentialités disponibles, ainsi que la cohérence et la complémentarité de l'intervention des différents types d'acteurs en milieu rural (communautés rurales, élus locaux, administrations, décentralisée, etc.) (Omar BESSAOUD, 2011) . Ainsi, la démarche des PPDR est basée sur les principes suivants (MDDR, 2003) :

- L'initiative des communautés rurales concernées qui participent à toutes les étapes de préparation et de formulation du programme d'actions, à son financement et à son exécution ;
- l'action de proximité de l'administration qui accompagne les populations dans toutes les étapes du projet, de son initiation, à sa formulation et à sa mise en œuvre ;
- un processus décentralisé des décisions d'approbation des projets par les communautés rurales elles mêmes puis par le Chef de Daïra et le Wali, et d'octroi des soutiens de l'État ;
- l'intégration de la femme dans l'identification des actions de développement à mener et dans leur mise en œuvre.

Dans le but d'assurer une meilleure gouvernance des territoires ruraux, les actions de développement inscrites dans le cadre des PPDR ont été regroupées en quatre (04) sous programmes ou thèmes fédérateurs (MDDR, 2006), à savoir:

- Modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un Ksar.
- Diversification des activités économiques en milieu rural.
- Protection et valorisation des ressources naturelles.
- Protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel.

Les différentes phases de mise en œuvre des PPDR :

La démarche des PPDR envisage trois étapes relatives au montage, à la réalisation et au suivi-évaluation du projet. Ces étapes peuvent être décrites comme suit (MDDR, 2006) :

a- **Conception du projet** : initiation, préparation, formulation et approbation.

Dans cette phase, très importante de la vie du projet, l'initiation, la préparation et la formulation du PPDR relèvent de l'échelon local (la Commune). Quant à l'approbation, elle constitue un processus de décision qui passe par une confirmation du projet au niveau de la Daïra (Comité Technique de Daïra - CTD), et par sa validation et son approbation au niveau de la Wilaya, par respectivement, le CTW et le Wali.

La démarche des PPDR en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation

b- Exécution du projet : mobilisation des financements, réalisation des travaux et des actions, clôture de projet.

c- Suivi, évaluation et contrôle : la gestion du projet, évaluation des impacts et le contrôle. Cette phase comprend l'ensemble des opérations qui permettent de connaître l'état du PPDR et des actions qui le composent. Elle commence dès l'approbation du PPDR par le Wali. La Daïra et la Wilaya constituent les deux principaux niveaux du suivi-évaluation des PPDR, correspondant aux champs d'actions respectifs. La réalisation de cette phase permet de connaître :

- l'état de gestion administrative et d'avancement du PPDR et des dossiers qui le composent ;
- l'état physique d'avancement des actions prévues au PPDR répertorié sur un tableau de bord ;
- l'état d'engagement des crédits ;
- l'état des décaissements effectifs.

II- Caractérisation de la mise en œuvre des PPDR de la phase pilote(2003 – 2006) :

Le nombre total des PPDR ayant obtenu l'accord de leur financement au niveau national, durant la phase expérimentale, est de l'ordre de 1568 PPDR. A la fin de l'année 2006, 1 280 PPDR ont été lancés physiquement (soit 81 % du total des PPDR), dont certains ont été achevés. Ainsi, 288 PPDR approuvés n'étaient pas encore lancés.

Tableau n°01 : situation des PPDR dans la phase expérimentale

| PPDR approuvés | Montant octroyé (milliards DA) | PPDR lancés physiquement | Nombre de ménages concernés | Emplois créés | Nombre de communes concernées | Nombre de localités concernées |
|----------------|--------------------------------|--------------------------|-----------------------------|---------------|-------------------------------|--------------------------------|
| 1568 | 56,8 | 1280 | 131040 | 32 930 | 722 | 1805 |

Source : Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural

Suite au tableau sus-cité on peut ressortir avec quelques constats :

Le montant global mobilisé pour financer les 1568 PPDR de la phase expérimentale est, comme il a été déjà mentionné, de l'ordre de 56 806,4 Millions DA, soit 36,2 Millions DA/PPDR. Si on soustrait le montant de l'Autofinancement (3 266,9 Millions DA) et celui du crédit (6 322, 6 Millions DA), le montant du soutien (tous fonds confondus) est donc égal à 47 216,9 Millions DA. Ce qui correspond en moyenne à un montant de soutien de 30,1 Millions DA/PPDR.

Les 1568 PPDR validés ont ciblé 131 040 ménages, dans les différents espaces ruraux algériens (notamment ceux les plus isolés et les plus défavorisés). Ce qui signifie, aussi, que chaque ménage a bénéficié, en moyenne, d'un montant d'investissement de 433 504 DA/ménages (56 806,4 Millions DA / 131 049 ménages) et d'un montant de soutien de 360 324DA (47 216,9 Millions Dinars de soutien / 131 040 ménages).

Cette valeur moyenne de soutien par ménage n'est pas relativement importante, surtout si on la compare avec les montants de subventions octroyés dans d'autres cadres, tels que le fond national de régulation et de développement rural FNRDA (notamment pour les agriculteurs qui ont bénéficié de grands investissements, tels que les chambres froides par exemple). En outre, cette valeur ne dépasse même pas la subvention donnée au bénéficiaire de l'habitat rural (500 000 DA).

Ceci s'explique par le fait que la moyenne telle qu'estimée (Montant de soutien/ Nombre total des ménages ciblés) masque des réalités. Il s'agit, en fait, d'une prise en considération de tous les ménages touchés de manière directe (actions individuelles) ou indirecte (actions collectives : ouverture de pistes, réalisation des salles de soin , etc.) par les

PPDR, ce qui fait baisser relativement la valeur moyenne du soutien par ménage. Même pour ce qui concerne les actions individuelles affectées directement aux ménages, la situation peut varier aussi d'un ménage bénéficiaire à un autre.

En matière de création d'emplois, à la fin de la phase expérimentale, les 1280 PPDR lancés physiquement (clôturés ou encours de réalisation) ont créé 32 930 emplois, soit en moyenne 26 emplois/PPDR. Si on considère le montant moyen mobilisé par chaque PPDR (36,2 Millions DA/PPDR), on constatera qu'il a fallu investir presque 1,24 Millions de DA, dans le cadre d'un PPDR pour créer un emploi (36,2 Millions DA / 26 emplois). Elle reste, aussi, une moyenne qui ne reflète pas toute la réalité sur la création d'emplois à travers la mise en œuvre des PPDR. Beaucoup de questions se posent, en effet, à propos de ces emplois : Que représente le nombre d'emplois permanents dans le total des emplois créés par les PPDR ? Qu'elles sont les actions du PPDR qui créent plus d'emplois et à moindre coût ? S'agit-il de l'emploi familial ou de l'emploi salarial ? Dans quelle proportion les emplois créés contribuent-ils dans la résolution du problème de chômage ? Dans quelle mesure les emplois créés favorisent-ils la stabilisation des populations rurales dans leurs espaces et le retour de celles qui ont quitté leurs localités (principaux objectifs des PPDR)? Ce sont là aussi, autant de questions qui méritent d'être étudiées sur terrain, pour pouvoir tirer des enseignements nécessaires à l'orientation et au réajustement des mesures de politiques de développement rural engagées ces dernières années.

Autres résultats des PPDR et PP-LCD (confondus) :

Plusieurs résultats ont été obtenus de la mise en œuvre des PPDR et des PP-LCD de la phase expérimentale, les plus importants sont :

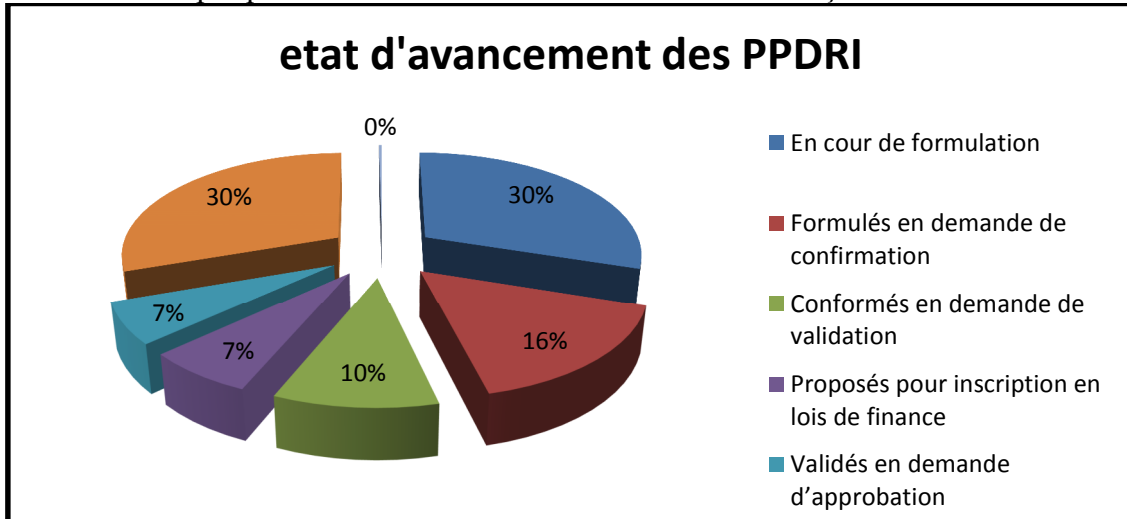
- En matière de satisfaction des besoins de base des populations rurales :
 - 18 221 ménages concernés par les actions de désenclavement, par l'ouverture ou l'aménagement de 2 752 km de pistes.
 - 9625 ménages concernés par les actions d'alimentation et d'approvisionnement en eau potable.
 - Habitat rural : 5 409 Nouvelles réalisations ; 3 661 habitats réhabilités.
 - 1 473 habitats ruraux touchés par l'électrification rurale et 2 340 Kits solaires distribués.
- En matière d'accès aux ressources et à la promotion des activités économiques :
 - Mise en valeur des terres : 31 695 hectares.
 - Plantations arboricoles : 18 405 hectares.
 - Aménagement hydraulique : 7 216 équivalents hectares irrigués.
 - Réalisation et aménagement de points d'eau : 1 492 unités.
 - Réseau d'irrigation : 246 990 mètres linéaires.
 - Réalisation de seguia : 838 598 mètres linéaires.
 - Réalisation de Ceds : 600 unités.
 - Mise en place de 37 unités de transformation, de valorisation et de services.
- En matière de la préservation et d'amélioration de la gestion des ressources naturelles :
 - Conservation des sols : 1 643 934 m³ (correction torrentielle).
 - Mise en défens : 2 700 038 ha.
 - Plantations pastorales : 73 517 ha.
 - Fixation de berges : 670 ha.
 - Réfection de banquettes : 1 479 ha.

III- Caractérisation des PPDR conçus durant la période Janvier 2007–Décembre 2008.

La démarche des PPDR en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation

Le portefeuille de PPDR montés au cours de la période 1er janvier 2007 – 31 décembre 2008 s’élèvent à 5 419 projets. A la fin de cette période, ces projets avaient un état d’avancement qui diffère d’un PPDR à un autre. 1633 PPDR ont été lancés physiquement (soit 30 % du total des PPDR), dont certains ont été achevés (13PPDR). Ainsi, 1627PPDR (soit 30 % du total des PPDR) n’étaient pas encore formulés et 350 PPDR validés n’étaient pas encore approuvés pour les lancer.

Graphique n° 01 : état d’avancement des PPDR conçus entre 2007-2008



Source : MADR

Les 5419 PPDR conçus durant cette période sont repartis sur les quatre thèmes fédérateurs comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 02 : répartition par thèmes fédérateurs des PPDR conçus entre 2007-2008

| Thèmes fédérateurs | Nombre des PPDR | Montant (1000 DA) | Nombre de ménages ciblés | Nombre d’emplois |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------|------------------|
| Retour ou stabilisation des populations (PPDR/ phase expérimentale) | 22 | 363580 | 3833 | 353 |
| Modernisation et/ou réhabilitation d’un village ou d’un Ksar. | 2120 | 119760566 | 743128 | 51828 |
| Diversification des activités économiques en milieu rural. | 2056 | 107350498 | 637781 | 66928 |
| Protection et valorisation des ressources naturelles | 929 | 26426418 | 515984 | 12734 |
| Protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel. | 292 | 5812779 | 734638 | 5284 |
| Total | 5419 | 259713481 | 2635364 | 137128 |

Source : MADR

Par thèmes fédérateurs, ce sont les PPDR qui avaient comme objectif la modernisation et/ ou la réhabilitation d'un village ou d'un Ksar qui étaient le plus formulés durant cette période, avec un taux de 39,12 %. La deuxième position est occupée par les PPDR s'inscrivant dans l'objectif de diversification des activités économiques en milieu rural, avec un taux de 37,94 %. Les PPDR ayant trait à la protection et valorisation des ressources naturelles occupent la troisième position, avec un taux de plus de 17 %. Cette part, relativement importante, est due au fait que les Projets de Proximité de Lutte Contre la Désertification (PP-LCD) se sont alignés, depuis l'avènement de la Politique de Renouveau Rural (en 2007), aux PPDR. Quant aux PPDR ayant pour thème fédérateur la protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel, ils ne représentent que 5,39 % du total de PPDR formulés au cours de la période considérée.

Par ailleurs, 22 PPDR (qui n'ont pas été initiés dans la phase expérimentale) ont été également formulés entre 2007 et 2008, ce qui représente 0,41 % du total de projets inscrits durant cette période. Ces PPDR avaient, bien entendu, comme objectif le retour et la stabilisation des populations rurales.

Montants d'investissement prévu pour la mise en œuvre des PPDR :

Pour réaliser les 5 419 PPDR formulés durant la période janvier 2007 – décembre 2008, un montant de l'ordre de 259 713, 841 Millions de Dinars a été prévu (toutes sources de financement confondues), soit en moyenne 47,927 Millions DA/PPDR. Ce qui dépasse le montant moyen mobilisé pour financer un PPDR de la phase expérimentale (36,2 Millions DA/PPDR) de plus de 11,7 Millions DA (soit presque 1/3).

Par ailleurs, l'estimation du montant moyen prévu par PPDR, selon les thèmes fédérateurs, permet de constater le même ordre d'importance que celui précédent. Les montants de financement prévus en moyenne pour les PPDR ayant pour thèmes fédérateurs modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un Ksar, et diversification des activités économiques en milieu rural sont relativement les plus élevés, soit respectivement 56.490.833 DA/PPDR, et 52.213.277 DA/PPDR. Quant aux montants prévus pour financer en moyenne les PPDR s'inscrivant dans les objectifs de protection et valorisation des ressources naturelles, et du patrimoine rural matériel et immatériel, ils sont respectivement de 28.446.090 DA/PPDR et de 19.906.777 DA/PPDR.

La différence du montant de financement prévu en moyenne par PPDR, selon les thèmes fédérateurs, est, indubitablement, liée à la nature des actions qui sont inscrites dans la nomenclature de chaque thème fédérateur. Se pose alors la question de savoir comment a été faite la programmation des PPDR par objectifs (thèmes fédérateurs) au niveau des Wilayas. Est-ce qu'elle s'est faite selon les nécessités qui se présentent, ou bien selon la disponibilité des fonds déconcentrés dans chaque Wilaya?

Les ménages ciblés par les PPDR :

Dans ce qui concerne le nombre total de ménages ciblés par les 5 419 PPDR conçus durant la période 2007– 2008, il s'élève à 2 635 364 ménages, soit en moyenne 486 ménages/PPDR. Cette moyenne est presque 6 fois supérieure à celle des PPDR de la phase expérimentale, qui est de l'ordre de 84 ménages/PPDR.

Par ailleurs, si on prend en considération le montant global prévu pour financer ces PPDR (259 713, 841 Millions de Dinars), on constate que chaque ménage ciblé a bénéficié en moyenne (de manière directe ou indirecte) d'un montant d'investissement de 98 549,51 DA. Ce qui est presque 5 fois inférieur à celui dont a bénéficié en moyenne chaque ménage ciblé par les PPDR de la phase expérimentale (433 504 DA/ménage). Cette moyenne varie selon les thèmes fédérateurs. Les ménages concernés par les PPDR qui visent la

diversification des activités économiques en milieu rural, et l'amélioration des conditions de vie des populations (modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar), ont bénéficié respectivement d'un montant d'investissement moyen de 168 157 DA/ménage et de 161 157 DA/ménage. Quant aux ménages ciblés par les PPDR des deux autres thèmes fédérateurs, ils ont bénéficié, en moyenne, de montants d'investissement relativement faibles ; 51 216 DA/ménage pour le PPDR du thème protection et valorisation des ressources naturelles, et 7 912 DA/ménage pour le PPDR du thème protection et valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel

D'un autre coté, il est prévu, à travers les 5 419 PPDR conçus pendant la période janvier 2007 –décembre 2008, la création de 137 128 emplois, ce qui correspond, en moyenne, à 25 emplois par PPDR. Cette moyenne de création d'emplois par PPDR est presque égale à celle générée par un PPDR de la phase expérimentale (26emplois/PPDR).

Selon les thèmes fédérateurs, et comme le montrent le tableau n°03, les emplois prévus par les PPDR s'inscrivent dans les objectifs de diversification des activités économiques en milieu rural, et de modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar représentent, à eux seuls, presque 87 % du total d'emplois prévus ; 48,81 % pour les PPDR du premier thème fédérateur et 37,80 %pour ceux du deuxième thème. Pour ce qui concerne les PPDR des deux autres thèmes fédérateurs, il est prévu la création de 9,29 % du total d'emplois par les PPDR ayant pour objectif la protection et valorisation des ressources naturelles, et de 3,85 % par les PPDR relatifs à la protection et valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel.

Par ailleurs, l'estimation du montant moyen d'investissement, nécessaire pour créer un emploi prévu dans le cadre de ces PPDR, il est presque égal à 1,89 Millions de DA , ce qui dépasse le montant investi en moyenne par un PPDR de la phase expérimentale pour créer un emploi (1,24 Millions DA/emploi). Cette moyenne diffère d'un type de PPDR à un autre. En effet, les projets s'inscrivant dans le thème fédérateur protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel ont nécessité en moyenne le montant d'investissement le plus faible pour créer un emploi, soit 1,10 Millions DA. Mais ce type de projets n'a, relativement, pas prévu beaucoup d'emplois (3,85 % du total d'emplois prévus). Pour ce qui concerne les PPDR relatifs aux thèmes fédérateurs ; modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar (malgré l'importance des emplois prévus : 37,80 %du total d'emplois), et protection et valorisation des ressources naturelles (9,29% du total d'emplois prévus), ont nécessité en moyenne des montants d'investissement relativement élevés pour créer un emploi, soit respectivement 2,31 Millions DA/emploi et presque 2,08Millions DA/emploi.

IV- Etat de mise en œuvre des contrats de performance de développement rural 2009 – 2014 :

Après la phase pilote (2003-2006) et la phase de consolidation (2007-2008) de la mise en œuvre des PPDR, l'état Algérienne a décidé de généraliser la démarche de PPDR à travers tout le territoire national par la signature des contrats de performance conclus entre le Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural d'une part, et les conservations des forêts et les directions des services agricoles des 48 wilayas d'autre part . Le programme quinquennal de développement rural intégré, prévu à partir de l'année 2009, prévoit le montage de 12 148 projets, ce qui correspond en moyenne annuelle à 2 024 PPDR/an. Comme il se résume dans le tableau suivant:

Tableau n° 03 : répartition par thèmes fédérateurs des PPDR (2009-2014)

| Thèmes fédérateurs | Nombre de PPDR prévu 2009-2014 | Nombre de ménages ciblés |
|---|--------------------------------|--------------------------|
| Modernisation et/ou réhabilitation d'un | 1608 | 258 915 |

La démarche des PPDRI en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation

| | | |
|--|-------|-----------|
| village ou d'un Ksar. | | |
| Diversification des activités économiques en milieu rural. | 3467 | 300 199 |
| Protection et valorisation des ressources naturelles | 6205 | 423 973 |
| Protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel. | 868 | 131 333 |
| Total | 12148 | 1 114 420 |

Source : les contrats de performance –DGF-

L'examen de la répartition du nombre de PPDRI par thème fédérateur dénote que le type de PPDRI se rapportant à la protection et valorisation des ressources naturelles a constitué l'objectif le plus aspiré pour les concepteurs dudit programme, à travers les différentes Wilayas du pays. En effet, le nombre de PPDRI relatif à ce thème fédérateur représente plus de 51% du total de PPDRI programmés avec une moyenne annuelle de 1241 PPDRI/an ce nombre est très supérieur à ce qui était formulé dans la période 2007-2008 (464 PPDRI/an). La deuxième position est occupée par les PPDRI ayant pour objectif la diversification des activités économiques en milieu rural, avec un taux de 28,54 % du total de PPDRI programmés, pour la même période. Quant au nombre de PPDRI s'inscrivant dans l'objectif de modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar, et qui occupait la première position au cours de la période 2007 – 2008 en matière de nombre de PPDRI formulés, il ne représente dans le dit programme quinquennal que 13,24 % du total de PPDRI programmés avec une régression de la moyenne annuelle par 738 PPDRI/an (1060PPDRI/an dans la période 2007-2008 contre 322PPDI/an dans la période 2009-2014).La quatrième position est occupée, bien entendu, par les PPDRI du thème fédérateur protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel, avec une part de 7,15 %.

Pour ce qui concerne le nombre de ménages ciblés par ce programme de PPDRI, il est de l'ordre de 1 114 420 ménages, occupant 2 842 localités rurales. Ce qui correspond en moyenne à presque 92 ménages/PPDRI. Ceci permet de constater que le nombre de ménages ciblés par ce programme quinquennal, et la moyenne du nombre de ménages par PPDRI, est inférieur de 5 fois à celle relatifs aux PPDRI de la période 2007 –2008.

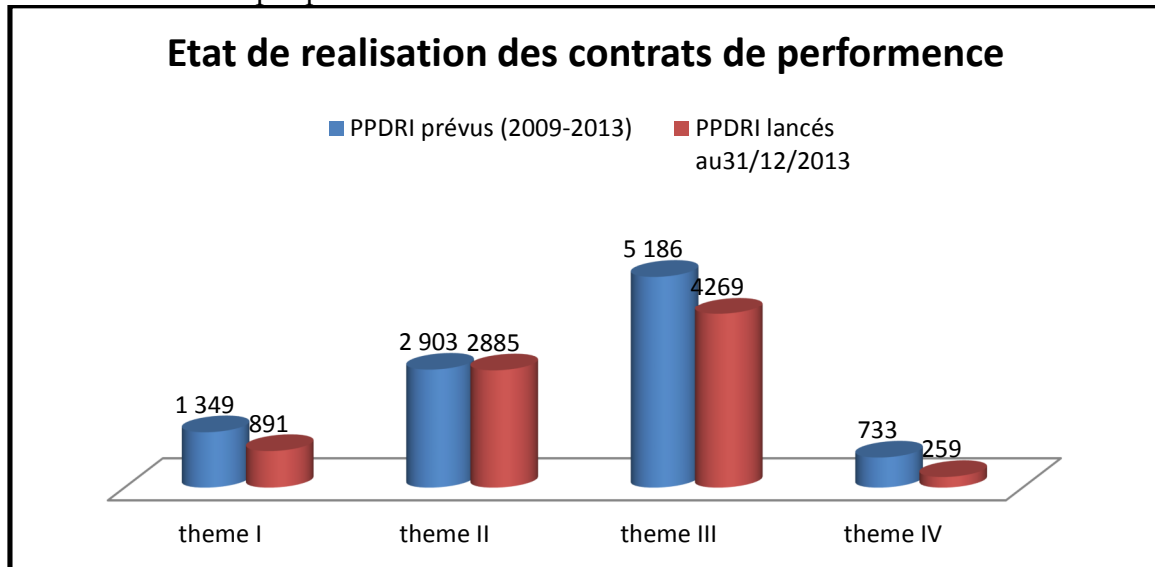
Par ailleurs, l'estimation du nombre moyen de ménages par PPDRI pour ce programme quinquennal, montre que les PPDRI ayant trait à la modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar et ceux se rapportant à la protection du patrimoine rural matériel ou immatériel ciblent plus de ménages par projet (respectivement, 161 ménages/PPDRI et 152 ménages/PPDRI) que les PPDRI qui visent la diversification des activités économiques en milieu rural (87 ménage/PPDRI) ou bien la protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel (68 ménages/ PPDRI).

Ce programme quinquennal de PPDRI devrait permettre la création de 600000 emplois, correspondant ainsi en moyenne à presque 49 emplois/PPDRI. Cette moyenne est presque 2 fois supérieure aussi bien à celle relative aux PPDRI de la période janvier 2007 – décembre 2008, qu'à celle en rapport avec les PPDR de la phase expérimentale.

Après la présentation de différents objectifs visés par le programme quinquennal 2009-2013, on va essayer d'analyser l'exécution de ces projets, et le tableau suivant montre les résultats enregistrés jusqu'à 31 Décembre 2013 :

La démarche des PPDRI en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation

Graphique n°02 : état de mise en œuvre des PPDRI au 31/12/2013



Source : MADR rapport d'évaluation de la mise en œuvre des programmes de renouveau rural, 09 Mars 2014

Selon les données introduites dans le graphique ci-dessus, on remarque que parmi les 9818 PPDRI formulés depuis 2009 jusqu'à la fin d'année 2013, le nombre de PPDRI lancés est de l'ordre de 8304 projets (soit 85% des projets formulés) avec un taux de 82% des projets prévus pour cette période. Par thèmes fédérateurs, ce sont les PPDRI qui avaient comme objectif de diversification des activités économiques en milieu rural qui occupent la première position avec un taux de lancement estimé à 99,37% de nombre des projets prévus dans ce thème. La deuxième position est occupée par les PPDRI s'inscrivant dans l'objectif de Protection et valorisation des ressources naturelles, avec un taux de 82,32 %. La position suivante est occupée par les PPDRI ayant trait à la modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar avec un taux de 66 %. les PPDRI ayant pour thème fédérateur la protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel, viennent à la dernière position par un taux de 35,33 % du total de PPDRI prévus dans ce thème fédérateur au cours de la période considérée.

Par ailleurs, ce sont les PPDRI qui avaient comme objectif la Protection et valorisation des ressources naturelles qui étaient le plus lancés durant cette période, avec un taux de 51,4%. La deuxième position est occupée par les PPDRI s'inscrivant dans l'objectif de diversification des activités économiques en milieu rural, avec un taux de 34,74 %. Les PPDRI ayant trait à la modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar occupent la troisième position, avec un taux de 10,72 %. Quant aux PPDRI ayant pour thème fédérateur la protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel, ils ne représentent que 3,11 % du total de PPDRI lancés au cours de la période considérée.

Pour ce qui concerne le nombre de ménages touchés par les 8304 PPDRI lancés, il est de l'ordre de 1100000 ménages, occupant 8000 localités rurales. Ce qui correspond en moyenne à presque 132 ménages/PPDRI. Ceci permet de constater que le nombre de ménages touchés par PPDRI est supérieur de celui prévu durant la période 2009-2014 (92 ménages/PPDRI), même remarque pour le nombre de localités touchés par l'ensemble des PPDRI lancés, vu que on a enregistré une augmentation de 175% de volume prévu.

Autres résultats des PPDR conçus entre la période 2009-2013 :

Plusieurs résultats ont été obtenus de la mise en œuvre des PPDR de cette période, les plus importants sont :

- En matière de satisfaction des besoins de base des populations rurales :
 - les actions de désenclavement a connu l'ouverture de 3 879 km (soit 43% de ce qui prévu) de pistes et l'aménagement de 4 682km(49% de ce qui prévu).
 - Alimentation et approvisionnement en eau potable estimé à 239 000ml.
 - Réalisation de 232 salles de soins et 228 groupes scolaires.
 - Réalisation ou réhabilitation de 13 201 habitats ruraux.
 - 1 473 habitats ruraux touchés par l'électrification rurale et 2 340 Kits solaires distribués.
- En matière d'accès aux ressources et à la promotion des activités économiques :
 - Mise en valeur des terres : 10 801 ha (33% de volume prévu).
 - Plantations fruitière :71 995 ha et 136 480 ha plantations forestière.
 - Réalisation et aménagement de points d'eau : 123unités (34% de volume prévu).
 - Réseau d'irrigation : 1 720 mètres linéaires (14% de volume prévu).
 - Réalisation de seguia : 102 336 mètres linéaires (36% de volume prévu).
 - Réalisation de Ceds : 71 unités (31% de volume prévu).
 - Mise en place de 37 unités de transformation, de valorisation et de services.
- En matière de la préservation et d'amélioration de la gestion des ressources naturelles :
 - Conservation des sols : 885 810 m3 (correction torrentielle).
 - Mise en défens : 2 355 410 ha (49% de volume prévu).
 - Plantations pastorales : 12 117ha
 - Fixation de berges : 2 558 ha (57% de volume prévu).
 - Réfection de banquettes : 1 606 ha (56% de volume prévu).

Conclusion

Les espaces ruraux algériens, plus particulièrement les plus défavorisés d'entre eux, ont connu ces dernières années une dynamique de développement remarquable, engendrée par la mise en œuvre d'un nombre important de projets initiés dans le cadre de la politique actuelle de développement rural. Ceci, sans négliger les autres interventions de développement, s'inscrivant dans le cadre de la coopération avec des organisations internationales qui ont ciblé quelques zones rurales.

En effet, 1568 Projets de Proximité de Développement Rural (PPDR) ont été validés et mis en œuvre, à titre pilote et expérimental, entre janvier 2003 et décembre 2006. Ils ont ciblé 131 040 ménages, répartis sur 1805 localités, qui se trouvent dans 722 Communes rurales et 47 Wilayas (excepte Alger). Plus de 56,8 Milliards de Dinars ont été mobilisés pour concrétiser ces PPDR.

A travers ces projets de proximité, plusieurs actions de développement ont été réalisées, permettant la création de milliers d'emplois (32 930). Elles ont touché à de multiples dimensions du milieu rural, en ayant comme objectifs l'amélioration du cadre de vie des ruraux et la promotion de leurs activités économiques, ainsi que la préservation des ressources naturelles. Ceci, dans la finalité d'encourager la stabilisation des populations rurales et le retour de celles qui ont quitté leurs territoires.

L'avènement de la Politique du Renouveau Rural, à la fin de l'année 2006, a permis la reconduction, à partir du mois de janvier 2007, de ce genre de projets de proximité, en élargissant la gamme des actions de développement proposées dans ce cadre et en les regroupant en quatre thèmes fédérateurs : Modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar, Diversification des activités économiques en milieu rural, Protection et valorisation des ressources naturelles et Protection et valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel.

Ainsi, les deux premières années du lancement de cette politique du renouveau rural (2007 et 2008) ont enregistré la formulation de 5 419 PPDR, répartis, selon les quatre thèmes fédérateurs, comme suit : presque 40 % de PPDR inscrits dans le thème modernisation et /ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar, presque 38 % dans le thème diversification des activités en milieu rural, plus de 17 % dans le thème protection et valorisation des ressources naturelles et plus de 5 % dans le thème protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel. Un montant excédant 259,7 Milliards de Dinars a été prévu pour financer ces PPDR. Le nombre de ménages ciblés par ces projets est de 2635364 ménages, dont la majorité est concernée par des actions de développement collectives. Quant au nombre d'emplois prévus, il s'élève à 137128 emplois.

Les décideurs politiques comptent poursuivre la réalisation de ce type de projets et généraliser la démarche des PPDR, à travers l'établissement d'un Programme quinquennal de Développement Rural Intégré, composé de 12 429 PPDR, dont plus de la moitié est inscrit dans le thème fédérateur Protection et valorisation des ressources naturelles. Ce programme est prévu pour la période 2009 – 2014.

A la fin de l'année 2013 ont enregistré le lancement de 8304PPDR. Le nombre de ménages touchés par ces projets est de 1 100 000 ménages, occupant 8000 localités rurales.

Enfin le développement rural territorial et durable, ambitionné par les responsables politiques algériens, est très exigeant en temps et en efforts. Il implique, par ailleurs, l'instauration d'un véritable processus d'apprentissage participatif et collectif, réunissant la population locale -suffisamment organisée et sensibilisée sur la question du développement de leur territoire avec des agents de développement spécialisés en la matière, bien formés sur les différentes approches et outils de développement rural participatif, et suffisamment incités (moralement et matériellement), autour d'un projet de développement de l'espace considéré, et pendant un temps relativement lent.

Sans la réunion de ces conditions préalables, les projets de développement rural, resteraient une intervention ponctuelle, sans effets significatifs et durables notables, malgré leur contribution à l'augmentation du potentiel productif et des revenus de certains ruraux.

Références bibliographiques

- Zahira SOUJDI et Omar BESSAOUD, Valorisation des espaces ruraux en Algérie: une nouvelle stratégie participative, NEW Médit N. 1,2011.
- Ministre Délégué Chargé du Développement Rural (MDDR), (2003). « Conception et mise en œuvre du Projet de Proximité de Développement Rural (PPDR). Guide de procédures ». Algérie.
- Ministre Délégué Chargé du Développement Rural (MDDR), (2004). « Stratégie Nationale de Développement Rural Durable. Projet ». Algérie, juillet 2004
- Ministre Délégué Chargé du Développement Rural (MDDR), Commission

La démarche des PPDR en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation

Nationale de Développement Rural (CNDR),(2006). « Approche méthodologique pour la mise en œuvre des Projets de Développement Rural Intégrés ». Algérie, Novembre 2006.

- Ministre de l’Agriculture et du Développement Rural (MADR), (2010), Présentation de la politique de Renouveau Agricole et Rural en Algérie et du programme quinquennal 2010-2014
- Ministre de l’Agriculture et du Développement Rural (MADR), (2013), les rapports trimestriels d’évaluation de la mise en œuvre des programmes de renouveau rural,
- Direction Générale des Forêts (DGF), (2009), les contrats de performance (2009-2014).